



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**C
H E
C**

**CYCLE DES
HAUTES
ETUDES DE LA
CULTURE**

LA CULTURE NE RESOUT PAS TOUT ; SANS CULTURE ON NE RESOUT RIEN

Développer une vision stratégique sur les politiques culturelles

Augmenter ses capacités collaboratives

Mieux prendre en compte les enjeux territoriaux et internationaux

Favoriser la coopération entre secteurs public et privé actifs dans le champ culturel



VERS UNE VISION
AMBITIEUSE ET PARTAGÉE
DE L'ACCÈS À LA CULTURE
DANS NOTRE SOCIÉTÉ



DES SESSIONS ANNUELLES THEMATIQUES

Chaque année, le programme proposé s'attache à aborder un enjeu contemporain auquel les politiques culturelles sont confrontées

- Session 2019-2020 - Territoires de cultures
- Session 2020-2021 - Écologie et Culture
- Session 2021-2022 - Reconfigurations : tenir le cap et inventer en temps de bouleversements
- Session 2022-2023 - Les temps de la culture
- Session 2023-2024 – Espace public et culture

POUR QUI ?

Agents à haut potentiel d'encadrement des trois fonctions publiques et de leurs établissements, élus nationaux et locaux, artistes, journalistes, cadres dirigeants d'entreprises ou d'associations, représentants d'organisations syndicales, conseillers et attachés d'ambassades étrangères.

Une cinquantaine d'auditeurs est sélectionnée sur appel à candidatures chaque année : une partie travaillant dans le champ du ministère de la Culture, les autres étant élus nationaux ou locaux, ou provenant d'autres administrations d'Etat, des collectivités territoriales, du secteur privé (entreprises, associations), ou des organisations représentatives. La diversité des métiers représentés reflète celle du secteur culturel : responsabilités dans le domaine patrimonial (archives, monuments historiques, musée, architecture...), dans la création (spectacle vivant, arts visuels, mode, design...) ou dans les industries culturelles, expertises en accompagnement de la création, production, programmation, diffusion, ou médiation : les profils sont nombreux et les parcours riches, ce qui permet à chacun de s'ouvrir à d'autres réalités professionnelles que la sienne.

DEROULEMENT D'UNE SESSION

- 9 MODULES de 2 à 3 jours répartis entre septembre N et octobre $N+1$
- 2 EVENEMENTS DU RESEAU en décembre N et juin $N+1$

Placé auprès du Secrétaire général, le Cycle des Hautes Etudes de la Culture poursuit un triple objectif de décloisonnement, de partage, et de renouvellement des approches.

- Les choix de programmation de la Session annuelle sont effectués sur la base des propositions d'un comité d'orientation.
- Une place importante est laissée à la co-construction, le programme n'étant totalement finalisé qu'à l'issue de la sélection des auditeurs, afin de les solliciter ponctuellement dans un rôle d'animateur ou d'intervenant en fonction de leurs expériences.
- L'implication des auditeurs se concrétise aussi au travers de travaux de groupes répondant à des questions du ministère, qui bénéficie ainsi d'un regard collectif et renouvelé.

Plus de 400 intervenants sollicités depuis 2019 : décideurs dans le domaine des politiques culturelles, acteurs culturels dans tous les secteurs, chercheurs, journalistes, artistes...

CONTENU DES MODULES

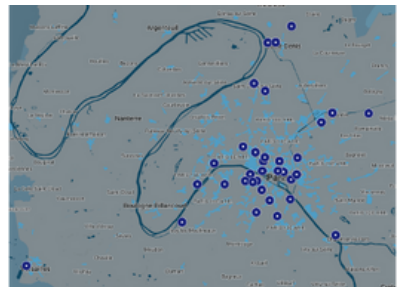
- Conférences-débats
- Visites de lieux culturels et d'entreprises œuvrant dans le champ de la culture
- Déplacements en région
- Travaux de groupes

Chaque module est l'occasion de traiter d'un enjeu de politique culturelle.

- La Session permet un dialogue constant entre vision large des enjeux et déclinaison concrète et opérationnelle. A cette fin, les modules sont organisés de façon à faire ressortir pour chaque sujet traité un triptyque constats/enjeux/préconisations.
- Les interventions s'inscrivent dans un cadre de 30 à 45 minutes, laissant le temps nécessaire aux questions et débats, dans une règle de confidentialité des débats, participant de la richesse des échanges et de la cohésion du groupe.
- Des visites thématiques permettent d'interroger différemment les problématiques culturelles en se situant au plus près des métiers et de leur spécificité, de leur fragilité.



Chaque journée de travail s'effectue dans un lieu différent, dont l'activité est en lien avec les enjeux abordés.



TRAVAUX DE GROUPES

Expérimenter l'intelligence collective sur un projet transversal

Parallèlement au travail en session plénière, les auditeurs, répartis en plusieurs groupes, doivent produire un travail collectif pour répondre à une question du ministère, dont les enjeux sont en lien avec la thématique annuelle du CHEC. Ces études de haut niveau participent du retour attendu de la Session. Ces travaux sont aussi l'occasion de contacts avec des personnalités autres que celles rencontrées dans les conférences et débats.

Le travail des groupes est rythmé pendant la session par différents rendez-vous :

- entretiens avec le référent du groupe, personnalité du monde de la culture qui s'engage à suivre les réflexions d'un groupe pendant la session
- point d'étape en mars, où chaque groupe de travail présente à la promotion son champ de recherches et ses premières orientations
- rapport intermédiaire fin juin
- restitution en octobre, qui s'opère en présence des directions et délégations générales, du secrétariat général et de directeurs régionaux des affaires culturelles.

Les rapports sont ensuite publiés sur le site du Ministère de la culture, accompagnés chacun d'une synthèse.

Par ailleurs, après la session, chaque groupe de travail s'engage à venir présenter les conclusions de ses travaux lors d'un Panorama du CHEC, conférence mensuelle proposée à l'ensemble des agents du ministère de la Culture et des anciens auditeurs du CHEC.

Retrouvez les [rapports des sessions sur www.culture.gouv.fr/chec](http://www.culture.gouv.fr/chec)

Session 19-20

- 1- Education artistique et culturelle, territoires et numérique
- 2- Comment les acteurs culturels publics peuvent-ils garantir et accompagner la constitution de communs culturels ?
- 3- Favoriser les passerelles entre le champ culturel et artistique et les sciences.
- 4- Mutations du patrimoine bâti
- 5- Les droits culturels au service du lien citoyen et territorial
- 6- Entreprises et lien culturel

Session 20-21

- 1- Événements culturels temporaires et pratiques écoresponsables : relever le défi du temporaire durable
- 2- Être économiquement viable et durable à la fois : un enjeu pour les industries culturelles et créatives
- 3 - Former aujourd'hui les acteurs culturels du monde de demain
- 4- S'appuyer sur les ressources culturelles des territoires pour réinventer habitudes et habitat
- 5- Entre potentiel de création et risque de dilapidation des ressources, un numérique culturel à inventer
- 6- La culture au cœur de la réflexion pour penser et agir dans un monde incertain
- 7- Pérennité et résilience économiques : inscrire la culture dans le temps long de la société

Session 21-22

- 1- Quel avenir pour le « modèle français » de la culture et quel rôle de la culture dans le contexte européen ?
- 2- Démocratie culturelle : quelle responsabilité spécifique des institutions culturelles patrimoniales ?
- 3- Culture en ligne : comment accompagner les changements d'usages ?
- 4- Ressources économiques des lieux culturels : vers une hybridation des modèles ?
- 5- La pratique au cœur de l'expérience culturelle : comment les acteurs culturels peuvent-ils, dans leurs différents champs, favoriser les pratiques participatives ?
- 6- Mutations territoriales et culture : comment penser le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire comme atout pour les territoires de demain ?
- 7- Les transformations du travail artistique
- 8- Gouvernance, management : quelles inventions à l'œuvre dans le secteur culturel, quelles évolutions encourager ?

Session 22-23

- 1- Vieillesse de la population: quelles adaptations des politiques culturelles pour toutes les générations ?
- 2- Numérique et culture : comment créer une écologie de l'attention ?
- 3- Territoires d'Outre-Mer : quels décalages dans la politique culturelle française et comment y remédier ?
- 4- Ville, temps et culture : réinventer les centralités ?
- 5- Acteurs culturels : comment conjuguer les temps ?
- 6- Patrimoine et friction des mémoires : les défis renouvelés de la construction d'un héritage culturel commun
- 7- Temps des publics dans les lieux culturels : quels nouveaux rythmes de programmation inventer ?
- 8- Culture du jeu : quelle prise en compte par les politiques publiques ?

Session 23-24

- 1- Investir les espaces publics par la création : par qui, comment et dans quel but ?
- 2- Quelle juste place pour le bénévolat dans la culture ?
- 3- Réseaux sociaux : autant d'espaces publics pour la culture et l'information ?
- 4- Comment nos espaces publics peuvent-ils refléter et traduire la culture à l'heure des transformations sociétales et environnementales ?
- 5- La prise en compte du corps dans les propositions culturelles
- 6- Lieux culturels; lieux de représentation, lieux d'hospitalité
- 7- Management des structures culturelles : quelles prises en compte des dimensions d'inclusion et de renouvellement ?
- 8- Les paysages, un bien commun culturel d'intérêt public

... ET APRÈS LA SESSION : Le RESEAU DES AUDITEURS

La Session s'achève par une remise du titre d'auditeur du CHEC qui pourra être présenté par chacun au titre de la valorisation de son parcours et de l'appartenance à ce réseau. Les auditeurs ont vocation à participer au réseau des auditeurs du CHEC qui se développe dans un rôle de réflexion en lien avec l'actualité des politiques culturelles. L'équipe du CHEC organise chaque année deux journées du réseau, en juin et en décembre : occasion de retrouvailles conviviales, mais également d'ateliers de réflexion sur des sujets d'actualité.

Les journées du réseau

- juin 2020 - Château de Fontainebleau, Festival international d'histoire de l'art - L'éducation artistique et culturelle et ses enjeux
- décembre 2020 - Muséum National d'Histoire Naturelle - La culture scientifique et technique : quel rôle pour la transition écologique?
- juin 2022 - Châteaux de Villers-Cotterêts et Pierrefonds : langue française
- décembre 2022 - Sciences Po Paris - Prospective pour les politiques culturelles
- juin 2023 - La Lisière, lieu de résidence de création artistique des arts en espace public - La création dans l'espace public : parler librement, parler à tous

LE COMITÉ D'ORIENTATION DU CYCLE DES HAUTES ETUDES DE LA CULTURE (CHEC)

- Jean-Gabriel Ganascia, Professeur à Sorbonne Université, expert en intelligence artificielle : Président du Comité d'orientation
- Françoise Banat Berger, Cheffe du Service Interministériel des Archives de France (SIAF)
- Marc Drouet, Directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
- Emmanuel Ethis, Recteur de l'académie de Rennes, vice-président du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle
- Patrick Gérard, Conseiller d'Etat, ancien directeur de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), et ancien président du Conseil d'administration de l'INP
- Steven Hearn, Président fondateur de Scintillo
- Michel Orier, Directeur de la musique et de la création de Radio France
- Catherine Pégard, Présidente de l'Etablissement public du Château du Musée et du Domaine National de Versailles
- Isabelle de Ponfilly, présidente et fondatrice du cabinet OFISU, ancienne présidente du Conseil d'administration de l'ENSAD, ancienne directrice générale de Vitra France
- Valérie Senghor, secrétaire générale adjointe culture et commissaire d'exposition du Sommet de la Francophonie, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Manuel Bamberger
Administrateur général
Responsable du CHEC
manuel.bamberger@culture.gouv.fr
01 40 15 73 14

Cécile Portier
Administratrice de l'Etat hors classe,
Responsable adjointe
cecile.portier@culture.gouv.fr
01 40 15 74 42

www.culture.gouv.fr/chec

C
HE
C
~